Arrêté n° AP-2025-DAJ-0127 du 20 novembre 2025 portant nomination d'un représentant du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie auprès du conseil d'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie

Historique:

Créé par : Arrêté n° AP-2025-DAJ-0127 du 20 novembre 2025 portant nomination

d'un représentant du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie auprès du conseil d'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie JONC du 26 novembre 2025 Page 25758

Article 1er

En application de l'article 3 de l'arrêté n° 2024-975 du 2 mai 2024, Mme Christelle Denat est nommée représentante du président du gouvernement de la NouvelleCalédonie à l'assemblée générale et au conseil d'administration du groupement d'intérêt public « conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie ».

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.